

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Fonction  
publique

Sous matière : Personnel  
titulaire et stagiaire

**OBJET :  
MISE A JOUR DU  
TABLEAU DES  
EFFECTIFS DE  
LA MAIRIE AU  
1<sup>ER</sup> Janvier 2021**

Séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2020,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

**Présents** : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM  
Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD  
Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE  
Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX  
Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine,  
RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES  
Nicolas, PERLES Bruno, SANTINI Delphine, GRANIER Préscillia, GAÏANI Audrey,  
PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, CABANIE  
Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme SOULIER Agnès donne procuration à M. GUIRAUD Philippe,

**Absents** : Néant

**Secrétaire** : M. PERLES Bruno

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST  
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL  
EN DATE DU : 09.12.2020

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 09.12.2020

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU : 23 DEC. 2020

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à la  
mise à jour du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> Janvier 2021 afin de provisionner les  
besoins en personnel sans surprise et de représenter la réalité de la répartition  
des postes.

La présentation proposée permet de :

- prévoir par poste, l'ensemble des grades d'accès possibles en cas de  
promotion, sans redondance budgétaire.
- afficher avec lisibilité les postes créés au budget.
- afficher avec lisibilité une meilleure traçabilité des postes pourvus, vacants,  
remplacés ponctuellement.

Ainsi, le tableau des effectifs sera modifié dans l'année, uniquement en cas de  
changement de statut, de suppression ou de création de poste.  
Cette présentation correspond à la réalité des occupations des postes et du  
budget.

Monsieur le Maire précise les modifications apportées :

**TABLEAU DES EFFECTIFS au 1<sup>er</sup> Janvier 2021 :**

Le total des **effectifs créés au budget** est de **216 postes** soit, deux de plus qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2020 car plusieurs postes sont provisionnés pour faire face aux besoins impératifs de remplacements en cas d'absence longue. Le nombre est donc passé à **216 postes** prévus au budget.  
Tous les départs en retraite ont été remplacés.

Le total des **postes permanents** reste identique et demeure de **202 postes**.

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> Janvier 2021.

*ADOPTE A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 15 décembre 2020.

Ampliation faite le : <b>23 DEC. 2020</b> Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le : <b>22 DEC. 2020</b> Par publication le : <b>23 DEC. 2020</b> Par délégation, Le Directeur Général des Services
--

Nicolas NAYRAL



Le Maire,

*Patrick MAUGARD*  
Patrick MAUGARD